**** 

**SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES**

**DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC**

Bibliothèque Halphen

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

http://www.shmesp.fr/ ; secretariat@shmesp.fr

|  |
| --- |
| « Succéder au Moyen-Âge »53e congrès de la SHMESP, Rome, 26 – 29 mai 2022 |

Bulletin d’inscription à renvoyer avant le **15/03/2022, en priorité par mail à** **tresorier@shmesp.fr**, ou par courrier à

Stéphane Péquignot

Ecole pratique des hautes études

45-47 rue des Ecoles

75005 Paris

Prénom et nom : …………………………………………………………………………………

Adresse :

Mail : …………………………………………………………………………………

assistera au 53e congrès de la SHMESP

 Seul-e Accompagné-e par …………………………

xx

 (prénom et nom)

|  |
| --- |
| Sera présent-e la/les journée(s) du/des : Jeudi 26 mai Samedi 28 maix Vendredi 27 mai Dimanche 29 mai (excursion à Subiaco) |

**Repas :**

|  |
| --- |
| Déjeuner du vendredi 26 mai  : 1 personne 2 personnes Ne participera pasDéjeuner du samedi 27 mai : 1 personne 2 personnes Ne participera pasBanquet du samedi 28 mai : 1 personne 2 personnes Ne participera pasDéjeuner du dimanche 29 mai (excursion à Subiaco) : 1 personne 2 personnes Ne participera pas |

Si vous suivez un régime alimentaire particulier ou si vous présentez une allergie alimentaire, merci de le préciser ici: ..................................................................................

Les frais d'inscription s'élèvent à **75 € par personne (tarif unique)**. Ce montant comprend les déjeuners du vendredi et du samedi midi, le banquet du samedi soir, ainsi que l’excursion du dimanche (car, visites, repas du midi).

Le règlement des frais d’inscription peut être effectué de deux manières :

* De préférence, par virement bancaire sur le compte de la SHMESP :

Nom : Société des Historiens Médiévistes

Banque : Caisse d'Épargne Île-de-France

Agence : Paris-Pernety

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0019 9206 145

BIC : CEPAFRPP751

Merci de préciser votre nom dans le champ "objet" (ou équivalent) ainsi que "Congrès Rome 2022" afin de faciliter l’identification du virement sur les relevés de compte.

* En cas d’impossibilité d’effectuer un virement bancaire, par chèque, libellé à I'ordre de la SHMESP, envoyé au trésorier :

Stéphane Péquignot

Ecole pratique des Hautes études

45-47 rue des Ecoles

75005 Paris.

Le logement à Rome (voir la liste des hôtels dans le livret du congrès), le voyage et les dîners des jeudi et vendredi soirs restent à la charge de chaque participant.

La date limite de rétractation est le **1er avril 2022** ; après cette date, les frais d’inscription ne seront pas remboursés, sauf en cas d’empêchement pour cause de COVID.

À ................................................, le

Signature :